



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN HAUTE-GASPÉSIE

Sainte-Anne-des-Monts, le 4 juillet 2011 – Le 7 avril 2011, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) a confirmé que la Commission scolaire des Chic-Chocs était autorisée à offrir le programme d'études professionnelles *Plomberie-chauffage*, et ce, sur une base permanente. Une somme de 1 800 000 \$ était prévue pour la mise en œuvre de ce programme. À la suite de cette annonce, la Commission scolaire a diffusé, le 5 mai dernier, un communiqué intitulé : « *Entendez-nous! - Le programme Plomberie-chauffage : une maigre consolation* ».

Depuis ce temps, une rencontre a eu lieu avec madame Line Beauchamp, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport. D'ailleurs, l'équipe administrative de la Commission scolaire est présentement en pourparlers avec les hauts fonctionnaires du MELS. Les discussions avancent rapidement et de belle façon. La Commission scolaire des Chic-Chocs croit sincèrement être en mesure d'inviter les représentants de la presse dès le début de l'automne pour faire des annonces importantes.

– 30 –

Source :

Marie-Noëlle Dion, conseillère en communication

Téléphone: 418 368-3499, poste 5912